

<http://www.snetap-fsu.fr/Midi-Pyrenees-communique-de.html>



# Midi Pyrénées : communiqué de rentrée

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 3 octobre 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**En cette rentrée 2012, le Snetap-[FSU](#) de Midi-Pyrénées déplore l'insuffisance des moyens nécessaires au service des usagers, nos élèves et étudiants.**

**La [DGH](#) notifiée, en baisse par rapport à l'année précédente, ne permet pas de couvrir tous les enseignements.**

Durant l'été, les proviseurs ont été amenés, pour se conformer à l'enveloppe attribuée, à « couper », ici dans la pluridisciplinarité, là dans les dédoublements, ailleurs dans les enseignements de langues vivantes, les options facultatives, etc.

Comme cette pratique était habituelle sous l'ancienne majorité présidentielle et parlementaire, on imagine sans mal l'état de dégradation de l'enseignement agricole public, en Midi-Pyrénées comme ailleurs.

**En quelques années, ce sont des milliers d'heures d'enseignement qui ont été retirées**, ce qui ne s'explique pas seulement par les réformes « pédagogiques » et les suppressions de classes.

Bien sûr la **rentrée est passée** et nos autorités ont pu se vanter qu'elle se soit « bien passée », c'est-à-dire, à leurs yeux, **sans mouvement social important**.

Suite au collectif budgétaire du début d'été, la région Midi- Pyrénées a « bénéficié » de 3 postes supplémentaires, utilisés pour résoudre des situations individuelles problématiques... Autant dire que, s'il était peut-être important qu'une solution soit trouvée pour ces agents, le service public aux usagers n'en a pas été amélioré.

Le 27 août 2012, le [DRAAF](#) annonçait une rentrée « difficile ». Et pour cause ! **Nous constatons et déplorons une augmentation des heures supplémentaires**, et rappelons qu'un enseignant peut refuser toute heure supplémentaire au-delà de la première heure.

## Pourquoi cette « pression aux heures supplémentaires » ?

**Parce que le budget voté par l'ancienne majorité parlementaire prévoyait 160 suppressions de postes et que, même si la nouvelle a rétabli une cinquantaine de postes d'enseignants, le solde reste largement négatif.**

Le DRAAF soulignait aussi **l'insuffisance des crédits pour recruter des agents contractuels et assurer les remplacements** ; il reconnaissait qu'en l'état, nous ne finirions pas l'année civile.

Ainsi **instruction est donnée de faire traîner les remplacements d'agents en congé (formation, maladie ou maternité) en appliquant un délai de carence de 15 jours, de recruter de manière illégale des vacataires plutôt que des agents contractuels**, etc.

Le résultat est que **les élèves n'ont pas de cours, que les personnels sont précarisés, que le service public continue de se dégrader**.

## Alors quelle rentrée 2013 ?

Il y a déjà de quoi s'inquiéter lorsqu'on lit : « Un appel à projet triennal conjoint DRAAF/rectorat/Conseil Régional sera lancé pour la période 2014/2016.

De ce fait, **les évolutions de structures pour l'année scolaire 2013/2014 seront réduites aux ajustements indispensables des cartes de formations et contingentées à une stricte économie de moyens.** » (Note du DRAAF-[SRFD](#) aux directeurs d'établissements, juin 2012).

**Le tout sans que les organisations syndicales aient été consultées et sans que les orientations ministérielles pour la rentrée 2013 soient connues !**

**Le DRAAF- SRFD n'a pas changé de logiciel et persiste à construire un projet sans ambition et à conserver comme seule ligne directrice non pas le développement de l'[EAP](#) mais seulement et uniquement la contraction des moyens.**

Nous voulons, à l'inverse, un véritable nouveau souffle pour l'enseignement agricole public !

L'an dernier, les personnels, soutenus par les partenaires du Comité régional de défense et de développement de l'enseignement agricole public, avaient fait des propositions d'ouvertures de classes, de filières.

C'est sur cette base que nous voulons travailler, et non pas à des pseudo-projets (sous la forme de « lettres d'intention »), faits le plus souvent en catimini par les directions.

**Le ministre a annoncé la création de 1 000 postes au cours de la législature dans l'enseignement agricole.**

**Nous voulons que priorité soit donnée à l'enseignement agricole public, nous voulons que ces moyens servent aux élèves afin qu'ils puissent s'orienter vers la formation de leur choix :**

**- fin du plafonnement de la capacité d'accueil des classes à 16 ou 24 élèves - et qu'ils puissent avoir, tous, les moyens de réussir.**

Moissac, le 2 octobre 2012 Contact : [snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)